

b) Développez l'idée suivante : " On peut être utile à son pays, dans toutes les professions," en prenant pour exemples les diverses professions que vous connaissez le mieux.

Il importe non seulement que le devoir d'application soit similaire au morceau expliqué ou qu'il en découle, mais encore que l'élève y mette en pratique les règles de style déduites de l'examen de ce morceau.

F. P.

Les Sourds-Muets

Un journal français a publié récemment ce qui suit à propos d'une méthode employée pour l'éducation des sourds-muets :

EXERCICES PRÉPARATOIRES

Le premier objet de l'enseignement des sourds-muets est l'articulation et la lecture de la parole d'après les positions et les mouvements des organes vocaux. Le professeur, après un examen minutieux de l'élève, lui fait exécuter une série d'exercices préparatoires dont l'ensemble forme une gymnastique progressive consistant en une imitation des mouvements du corps, des différentes attitudes et des divers jeux de la physionomie et en une imitation des mouvements et des positions des organes vocaux.

Le professeur fait différents mouvements du corps entier et l'élève les reproduit. Peu à peu on amène ces mouvements à se localiser dans les organes de la voix ; on discipline ainsi le jeune sourd-muet tout en développant chez lui les facultés d'observation.

Ces exercices préparatoires exécutés, on habitue l'élève à lire quelques mots sur les lèvres afin de lui donner le goût de la parole. Ces mots sont d'abord des substantifs désignant des objets usuels, des ordres, le nom de l'élève, celui de son professeur et ceux de ses camarades. On lui apprend à inspirer et à le faire par la bouche, par le nez, lentement, puis

plus rapidement. On commence, aussi, l'éducation du toucher et aussi celle de l'ouïe, pour ceux qui ont conservé une sensibilité auditive, appréciable.

Ensuite, on passe à la provocation de la voix naturelle, en ayant soin de réprimer toute tendance vicieuse, et on aborde l'enseignement des sons.

Habitué par la gymnastique buccale qui a précédé à reproduire exactement les positions et les mouvements, l'élève lit et répète les sons émis par le maître. On fait tour à tour appel à la vue, à l'ouïe et au toucher de l'élève.

Aussitôt que celui-ci lit et dit bien un son, on le fixe en le lui faisant répéter à plusieurs reprises ; puis, on lui montre sur le tableau noir, la forme graphique des sons fixés. Ce sont d'abord les voyelles, puis les consonnes, puis deux lettres accouplées et on termine par les sons nasaux et les diphtongues.

En même temps, on a donné la nomenclature la plus simple et la plus indispensable en gardant toujours la gradation : lecture, articulation, écriture. On enseigne ainsi un certain nombre de mots en présence des objets offerts à l'observation de l'élève et les premiers noms de nombre.

LA LEÇON DE CHOSSES

Lorsque ces résultats sont définitivement obtenus, on instruit le sourd-muet par une méthode intuitive. Cette méthode est une véritable leçon de choses. Le mot est, en effet, enseigné en présence de l'objet ou du fait, immédiatement perçu. Pour cela, les professeurs ont à leur disposition une quantité d'objets représentant les matières fournies par la nature et les produits que la main de l'homme en retire.

Quand il est impossible de se procurer ces objets, on se sert d'une imitation en relief, la plus parfaite possible, qui est évidemment, infiniment préférable à un simple dessin.

Cette méthode ne s'apprend pas en peu de temps. Elle n'exige pas moins de six ou sept ans d'études. Mais alors, lorsque l'éducation du jeune sourd-muet est finie, il arrive à com-